

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/07/2018

Reçu en préfecture le 11/07/2018

Affiché le

ID : 029-212901250-20180704-04072018_03-DE

**MAIRIE
29390 LEUHAN**

L'an deux mil dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PHILIPPE, Maire.

Présents : PHILIPPE Christian, LE ROUX Michel, LE DU Guy, QUEMERE Martine, BOURHIS Pascal, BARRE Christophe, MARCHADOUR Annick, JAFFRE Marc, QUEIGNEC Patrick, YAOUANC Daniel, TROALEN Michelle, MEVELLEC Denise, DUIGOU Myriam

Procuration de Monsieur Corentin MARCHAND à Madame Martine QUÉMÉRÉ

Convocation :
le 29 juin 2018

Madame Martine QUEMERE est nommée secrétaire.

Nombre de conseillers :

en exercice : 14
présents : 13
votants : 14

OBJET: Révision du prix de la garderie périscolaire 2018-2019.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de ne pas appliquer d'augmentation sur les tarifs concernant la garderie périscolaire pour l'année 2018-2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer d'augmentation pour les tarifs de 2018-2019.

Les tarifs de la garderie restent donc identiques à ceux de 2017-2018, soit :

- la garderie du matin : 1.12 €
- la garderie du soir : 1.87 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian PHILIPPE

